

Nos Engagements RSE

CHARTRE 2025

ARCH.DESIGN

DKV, Arboretum Campus

NOTRE PROMESSE

**Nous nous engageons à
ancrer chaque jour un
peu plus notre stratégie
RSE dans notre ADN.**

SOMMAIRE

05 Edito

06 Certifications

- Ecovadis
- Global Compact
- ISO

10 Pilier Environnemental

- Quelques chiffres
- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Recyclage des déchets
- Pour aller plus loin...
- Revalorisation de notre mobilier
- Mieux consommer
- Se déplacer avec bon sens
- Contribuer à l'écosystème
- Choix des partenaires

22 Pilier Social

- Nos Valeurs
- Politique de reconnaissance
- Alimentation équilibrée
- Objectifs professionnels
- S'engager financièrement

27 Pilier Économique



Edito

Chez ARCH.DESIGN, nous sommes convaincus qu'il ne faut pas attendre d'être contraints pour faire bouger les lignes. Nous pensons que chacun peut contribuer à son échelle à faire évoluer positivement la société.

C'est dans cette dynamique que ARCH.DESIGN s'engage dans une démarche volontariste, à ancrer chaque jour un peu plus sa stratégie RSE dans son ADN, tant sur le plan environnemental que social, estimant que les performances environnementales, sociales et éthiques sont désormais un facteur clé de succès pour tous les « smart business ».

Stephane Picq
Président & CoFondateur

Certifications

ecovadis

ARCH.DESIGN a renouvelé son évaluation par Ecovadis, organisme mondialement reconnu. En 2024, nous avons a nouveau été médaillé **Silver Ecodadis Sustainability Rating**.

Nous avons significativement amélioré notre note par rapport à 2023. Celle-ci est passée de 60 à 68 alors même que les critères ont été durcis.



Il est de la responsabilité de tous les collaborateurs de connaître et de respecter pleinement les lois et réglementations applicables, ainsi que les diverses politiques et directives établies par ARCH.DESIGN dans ses divers domaines d'activité. Tous les collaborateurs sont tenus de s'informer des dispositions en vigueur chez ARCH.DESIGN concernant leur domaine de responsabilité, de les respecter et de consulter, en cas de doute ou de besoin, les services compétents pour obtenir les informations nécessaires.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, ARCH.DESIGN s'engage à respecter et faire appliquer les 10 principes d'engagement suivants :



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les PDV.

Certifications



ARCH.DESIGN a renouvelé pour la 9ème année consécutive en 2025 sa double certification ISO 9001 et 14001

ISO 9001 est une norme de management de la qualité reconnue dans le monde entier fondée sur des principes tels que l'orientation client et l'optimisation des processus.

L'exigence élevée des critères pris en compte pour l'obtention de la certification témoigne de la constance de ARCH.DESIGN dans son excellence opérationnelle de ses efforts et de son engagement dans une démarche d'amélioration continue. Elle est un gage de qualité de l'ensemble des services fournis à nos clients.

Nous avons à cœur de servir nos clients le mieux possible et d'assurer leur satisfaction.

Ainsi, sur l'ensemble des projets menés en 2024 :

- 96% des réserves levées dans les délais contractuels
- 97% de clients satisfaits
- un NPS de 75%

ISO 14001 est une norme reconnue au niveau international comme la norme par excellence des Systèmes de Management Environnementaux (SME).

ArchDesign prend à cœur sa responsabilité environnementale et cette certification est le résultat de son engagement environnemental continu.

Dans leurs activités quotidiennes tout d'abord, l'ensemble des collaborateurs cherchent à réduire le plus possible leur impact environnemental.

Dans l'accompagnement de leurs clients ensuite, en fonction des ambitions et engagements RSE de ces derniers, Arch Design s'attache à les conseiller et les orienter vers des solutions écoresponsables, de la conception des espaces jusqu'au mobilier, en passant par les usages.



Pilier Environnemental

Deux principaux axes dans notre feuille de route :

INTERNE

Parce chacun a son rôle à jouer, ARCH.DESIGN souhaite maîtriser son impact carbone émanant de ses propres espaces de travail et stockage, mais également des trajets réalisés par les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise : rdv commerciaux, suivi des chantiers, etc.

EXTERNE

Notre mission auprès de nos clients ne s'arrête pas aux enjeux liés à l'évolution des modes de travail ou à accompagner le changement.

Nous pensons chez ARCH.DESIGN que nous avons un devoir de conseil afin de les aider à créer des environnements de travail qui auront un impact positif sur la productivité et le bien-être des collaborateurs mais qui n'auront pas un impact environnemental négatif.

Nous sommes là pour encourager, proposer systématiquement des alternatives plus écoresponsables.

< Nous intégrons des murs végétaux sur certains de nos projets, soulignant notre engagement RSE non seulement pour nous, mais aussi pour nos clients.



Pilier Environnemental

QUELQUES CHIFFRES

L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties lors de la COP 21, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, France, le 12 décembre 2015. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

Son objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. »

Cependant, ces dernières années, les dirigeants mondiaux ont souligné la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici la fin de ce siècle.

En effet, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC) indique que le franchissement du seuil de 1,5°C risque de déclencher des impacts beaucoup plus graves sur les changements climatiques, notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fréquentes et plus graves.

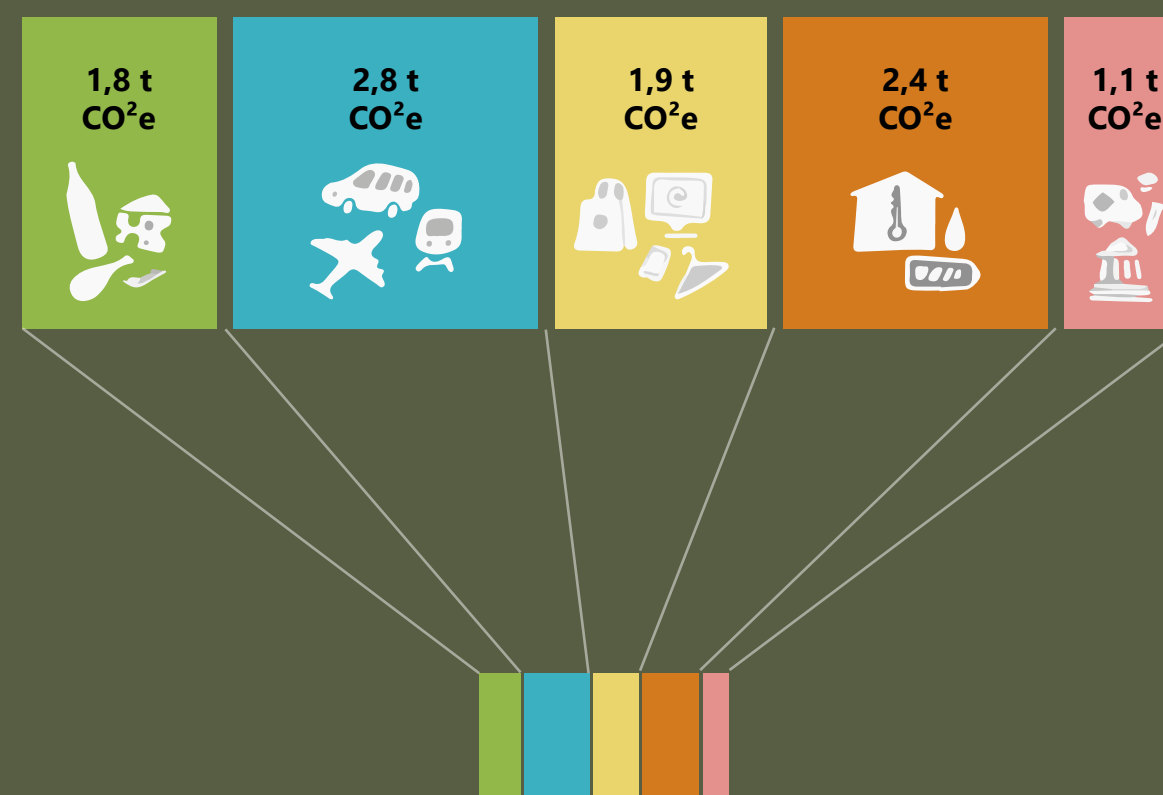
POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 1,5°C, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DOIVENT CULMINER AVANT 2025 AU PLUS TARD ET DIMINUER DE 43% D'ICI 2030.

Aujourd'hui, en moyenne, l'empreinte carbone d'un Français est de 10t CO₂eq / an. Les instances s'accordent sur le fait que cette empreinte doit passer à 2t CO₂eq/an.

Nous avons tous notre rôle à jouer.

Sources : Kit inventons nos vies bas carbone (Fév. 2021), Rapport sur l'état de l'environnement en France (Déc. 2020) >

Empreinte carbone moyenne en France
10 TONNES DE CO₂E/AN/PERS.



÷2% d'ici 2030

Objectif d'ici 2050 : <2t CO₂e



Pilier Environnemental

UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS LOCAUX

L'éclairage inutile :
Dix minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage continu au bout de 1 an.

Un degré, ce n'est pas rien !
Passer de 23°C à 22°C représente 7% de consommation énergétique en moins !

C'est pour cela que nous avons équipé tous nos sites de technologie permettant de contrôler notre consommation électrique (programmation plages horaires de travail pour la température, détecteur de présence sur les luminaires ...) et que nous sensibilisons nos collaborateurs aux bonnes pratiques énergétiques pour optimiser l'exploitation de nos sites.

Nous avons fait le choix de souscrire une offre d'énergie verte pour une partie de nos locaux.

Pourquoi choisir l'électricité verte ?

Pour favoriser une énergie moins polluante issue de ressources renouvelables :
En optant pour une électricité verte, nous choisissons de consommer des énergies peu émettrices de CO₂, issues de ressources inépuisables. Ainsi, nous faisons un geste en faveur de l'environnement et agissons contre le réchauffement climatique.

Pour participer au développement de la production d'énergies renouvelable :
En effet, une demande croissante de souscription en électricité verte permet de produire davantage d'énergie renouvelable, via les Garanties d'Origine. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français augmente et fait diminuer la part d'énergie fossile.

Ce choix individuel a donc un impact positif plus global qui s'inscrit dans les enjeux de la transition énergétique de la France :

COUVRIR 32% DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NATIONALE GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030.



Pilier Environnemental

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Nous rappelons régulièrement l'importance de bien trier nos déchets aux équipes et d'appliquer le protocole de tri mis en place par la Mairie de Paris par exemple, à l'origine du tri de 100% de nos déchets de nos locaux.

Sur nos autres sites, des bennes de tri sont mises à disposition, régulièrement confiées à des éco-organismes en vue de leur valorisation ou de leur recyclage.

Sur nos 2 sites, ont été collectés en 2024 :

- 90 m³ de bois de classe A
- 300 m³ de papiers et catons ordinaires
- 37 m³ de déchets ménagers
- 285 m³ de déchets organiques
- 210 m³ de déchets non recyclables

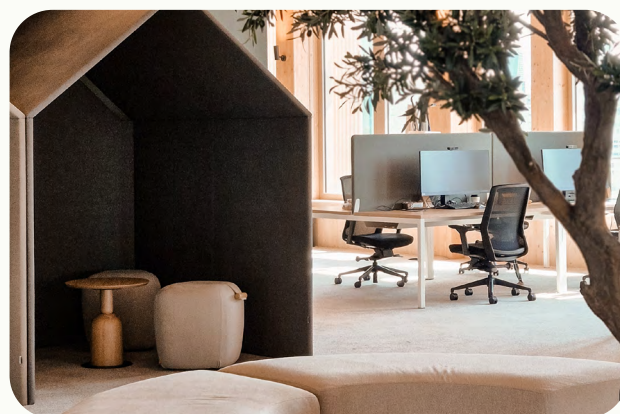
100% des déchets de nos chantiers sont recyclés

Le secteur du bâtiment génère environ 46 millions de tonnes de déchets par an, dont plus de 85 % provient des travaux de déconstruction et de réhabilitation. C'est pour cela que nous proposons à nos clients de revaloriser les déchets produits sur leur projet.

MIEUX CONSOMMER

Afin d'encourager nos clients dans leurs démarches éco-responsables, nous proposons systématiquement des alternatives à l'achat de mobilier neuf.

Nous proposons systématiquement un inventaire mobilier à nos clients afin de repérer dans le mobilier existant tout ce qui pourrait être réutilisé sur le nouveau projet. Notre expertise nous permet alors de venir compléter de façon homogène avec du mobilier neuf. Aujourd'hui, nous ne jetons plus systématiquement, nous nous devons de réutiliser de façon intelligente.



Nous développons une offre de mobilier de seconde main, qui permet de donner une deuxième vie à du mobilier en parfait état, et proposons aussi la location de mobilier.

REVALORISATION DE NOTRE MOBILIER

ARCH.DESIGN est adhérent Valdelia pour assurer une meilleure fin de vie au mobilier. Accélérateur de seconde vie, cet éco-organisme propose une solution complète de collecte, recyclage et réutilisation de tous les mobiliers professionnels usagés.

Total collecté **26,2 tonnes**
dont **93% valorisés**



Nous développons également un réseau d'associations auxquelles, chaque fois que nous le pouvons, nous faisons don de mobilier récupéré dans le cadre des projets que nous menons.

Une action à la fois solidaire et responsable.



SE DÉPLACER AVEC BON SENS

Nous avons fait le choix d'implanter une partie de nos bureaux dans un secteur très bien desservi par les transports en commun. Cette localisation très centrale nous permet de réaliser un grand nombre de déplacements en vélo, trottinette, transports en commun ou même à pied. Des titres de transports sont à disposition des collaborateurs dans tous nos bureaux.

En parallèle, notre parc de véhicule est en transformation depuis 5 ans : plus d'un tiers de notre parc automobile est composé aujourd'hui de véhicules propres.

751 901 km
effectués en véhicules propres



Pilier Environnemental

CONTRIBUER À L'ÉCOSYSTÈME

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre écosystème, du fait de leur mission principale qu'est la pollinisation. Sans abeille, pas de plante ! Il existe 1 000 espèces différentes d'abeilles sauvages en France et 20 000 à travers le monde. Elles ont permis l'évolution des plantes à fleurs et en ont garanti la survie. Menacées de disparition, nous avons décidé, en collaboration avec un apiculteur, d'installer trois ruches dans nos locaux en banlieue.

Nous avons eu le plaisir de voir notre apiculteur récompensé pour le miel issu de nos ruches. M. Daniel Arnould a reçu la médaille de bronze au concours des miels IDF et MGP 2024 de la Société Centrale d'Apiculture dans la catégorie Miels toutes fleurs récolté en été, cristallisé.



Des fontaines à eau, gourdes, carafes et verres ont été mis à disposition des collaborateurs dans nos bureaux. Nous avons également installé des systèmes de filtration sur tous nos robinets. Ceci nous a permis de supprimer complètement le recours aux bouteilles en plastique et de limiter l'utilisation de vaisselle jetable.





Pilier Environnemental

CHOIX DES PARTENAIRES

Nous sélectionnons nos partenaires avec une attention particulière. Chaque année, une évaluation est réalisée en intégrant des critères environnementaux et RSE.

Nous privilégions les partenaires engagés dans des politiques responsables et des démarches environnementales concrètes. Parmi eux :



Nous souhaitons être force de proposition auprès de nos clients : accompagner, sensibiliser et inciter au changement de comportements.

C'est pourquoi nous proposons des alternatives écoresponsables, telles que l'utilisation de moquettes de seconde main, qui permettent non seulement de réduire fortement l'empreinte carbone, mais aussi de soutenir l'emploi social et solidaire. Ces moquettes sont triées, nettoyées avec des procédés écologiques, puis remises sur le marché, offrant ainsi une seconde vie à des produits de qualité.

100 % DU MOBILIER FOURNI PAR ARCH.DESIGN EST FABRIQUÉ EN EUROPE, GARANTISSANT À LA FOIS TRAÇABILITÉ, PROXIMITÉ ET RÉDUCTION DES IMPACTS LIÉS AU TRANSPORT.



Pilier Social

Chez ARCH.DESIGN, nous avons à cœur de défendre des valeurs fondamentales dans notre quotidien au travail. Ces valeurs sont inscrites dans l'ADN de notre entreprise, et ce sont nos collaborateurs qui les portent et les font vivre.

Nos valeurs fondamentales nous permettent de mettre en œuvre un management de la RSE.

Team Players

Animés par un solide esprit d'équipe, nous travaillons ensemble dans un objectif commun et adoptons une attitude positive qui nous permet de nous adapter à toutes les situations.



Orienté Solutions

Orientés résultats, nous recherchons systématiquement une solution à chaque situation. Nous adoptons une démarche d'amélioration continue, encourageons le feed back régulier et l'apprentissage continu.



Entrepreneurs

Animés par un profond sens du service, nous tenons nos engagements et les promesses faites à nos clients, nous prenons nos responsabilités.



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

Chez ARCH.DESIGN, nous pensons que le succès et la croissance de notre entreprise sont le fruit du travail de chacun.

Au-delà d'être une source de motivation supplémentaire, permettre à nos collaborateurs de percevoir une rémunération sur les résultats du groupe est une façon gratifiante de leur rappeler qu'ils sont le moteur de l'entreprise.

C'est pour cela qu'une prime de partage de la valeur (PPV) a été votée et mise en place.



Pilier Social

ALIMENTATION ÉQUILBRÉE

Chaque semaine, une corbeille de fruits est mise à disposition dans tous nos locaux. Permettre à tous d'avoir accès à une alimentation équilibrée nous paraît primordial.

Dans le jardin de nos locaux de Chelles, une parcelle est mise à disposition des collaborateurs qui y cultivent des fruits et des légumes qu'ils peuvent ensuite librement consommer.



En collaboration avec un commerçant à proximité de nos locaux, nous mettons à disposition chaque semaine et gratuitement pour nos collaborateurs un panier anti-gaspi. Chacun peut piocher dedans les produits qui l'intéresse.

AIDER CHACUN À ATTEINDRE SES OBJECTIFS DE VIE PROFESSIONNELS

Un plan de formation et d'épanouissement personnel professionnel a été mis en place.

Il nous paraît important que chaque collaborateur puisse avoir une vision et une visibilité sur son avenir professionnel. Nous souhaitons que chacun puisse challenger nos process en se formant et en apportant à l'entreprise de nouvelles compétences.

Notre activité nous demande d'innover constamment et nous devons nous adapter sans cesse afin de répondre toujours mieux aux besoins de nos clients. Chacun doit être armé des connaissances et outils dont il a besoin pour mener à bien sa mission.

Ainsi, sur les 3 dernières années, 55% de nos collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation.

SECURITÉ

La sécurité de nos collaborateurs est un sujet que nous ne négligeons pas. Nous sommes fiers de pouvoir déclarer ZERO accident sur nos chantiers depuis plusieurs années.

S'ENGAGER FINANCIÈREMENT

S'engager financièrement dans le tissu associatif en reversant un pourcentage de notre chiffre aux associations ci-après :



LE COLLECTIF, L'APPARTENANCE, LA TRANSPARENCE

Sondage hebdomadaire FeelGood & Feedback positif qui permet de mesurer le bien-être des salariés au travail et à chacun de mettre en avant un collaborateur qui a brillé dans une des valeurs de l'entreprise.

Pour le collectif et la libre expression :

52 Team Huddle

12 Team Party

1 Team Building

Chez ARCH.DESIGN la collaboration intergénérationnelle n'est pas un simple discours. Ainsi l'âge de nos collaborateurs va de 17 à 60 ans. Il en est de même pour la parité. Ainsi nos équipes sont composées à 40% d'hommes et 60% de femmes au total. Ces chiffres sont respectivement de 50% et 50% parmi les cadres.

Enfin, conscients que la conjoncture économique peut avoir un impact important sur le quotidien de nos collaborateurs, nous veillons à la juste rémunération de nos collaborateurs et à son évolution en prenant en compte l'inflation. Ainsi ces trois dernières années, 60 % d'entre eux ont bénéficié d'une augmentation de salaire

Nous prenons comme signe de bien-être et d'engagement de nos collaborateurs le fait d'avoir enregistré en 2024 un taux d'absentéisme de 0,2 % quand la moyenne nationale est à 4,5%.



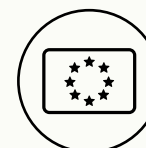
Pilier Économique

De part notre activité, nous sommes conscients d'être au coeur d'un écosystème immobilier très vaste au sein duquel nous avons une responsabilité. Nous l'assumons pleinement et faisons au mieux pour l'animer.

Ainsi, nous contribuons à l'activité économique du large réseau d'entreprises que représentent notre centaine de prestataires et fournisseurs.



100 % de nos prestataires de travaux sont des entreprises locales.



100% de nos achats de mobilier sont européens.



Nous avons à coeur de collaborer dans des conditions éthiques et responsables. Ainsi nous assurons à nos fournisseurs le règlement de leurs factures dans le respect des délais contractuels.



Nous travaillons en totale transparence avec nos clients sur le budget de leur projet et son évolution tout au long de sa conception puis réalisation

Notre propre santé financière est un gage de sécurité pour notre écosystème et l'ensemble de nos parties prenantes. Celle-ci est évaluée chaque année par un organisme externe dont le processus d'évaluation est complet et impartial.

Nous pouvons à ce titre justifier d'une cotation « Excellente ».



©ARCH.DESIGN 2025. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit, publié ou communiqué sans le consentement d'ARCH.DESIGN.

www.arch.design